



# Conditions tarifaires années 2025-2026

Formation continue

Apprentissage

- > Les coûts pédagogiques des formations inscrites au programme Visa Métier sont pris en charge par la région Pays de la Loire à hauteur de 16,45€ / heure stagiaire réalisée en centre.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur quand il s'agit d'une entreprise du secteur privé.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage peuvent être pris en charge jusqu'à 50% lorsqu'il s'agit d'une administration publique (d'état, territoriale ou hospitalière).
- > Ces niveaux de prise en charge des coûts de formation par apprentissage sont définis nationalement par les branches professionnelles et disponibles sur le site de France Compétence.
- > Dans tous les autres cas de figure, le CFPPA arrête les tarifs suivants pour l'année 2025-2026, et qui seront facturés à l'organisme financeurs ou au bénéficiaire.

La réussite se cultive ici.



## Tarifs des formations

| Formation                                                                                  | Prix/heure - stagiaire<br>Tarifs hors financement Région Pays de la Loire et OPCO |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| BTSA Aménagements Paysagers                                                                | 17€ / heure de formation                                                          |
| BP Aménagements Paysagers                                                                  | 17 € / heure de formation                                                         |
| BPA Ouvrier Paysagiste Spécialisé                                                          | 17 € / heure de formation                                                         |
| CAPa Jardinier Paysagiste                                                                  | 17 € / heure de formation                                                         |
| Formation au métiers de grimpeur                                                           | 21 € / heure de formation                                                         |
| Technicien en génie écologique                                                             | 21 € / heure de formation                                                         |
| CS Arboriste Grimpeur                                                                      | 17 € / heure de formation                                                         |
| CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales<br>CS Conduite des productions maraîchères | 17€ / heure de formation                                                          |
| CS Constructions paysagères                                                                | 17 € / heure de formation                                                         |
| Licence professionnelle Manager                                                            | 17 € / heure de formation                                                         |
| Modules de formation<br>< à 200 heures sur toutes formations longues<br>certifiantes       | 21 € / heure de formation                                                         |
| Technicien en Agroforesterie                                                               | 17 € / heure de formation                                                         |
| Modules formations courtes en inter ou en intra -<br>entreprises                           | Selon devis préalables et<br>en précisant l'effectif minimum pour mise en œuvre   |

☑ Les modules de formation en inter-entreprise ou en intra-entreprise font l'objet d'un devis préalable en précisant l'effectif minimum pour la mise en œuvre.

Pour toute demande spécifique, s'adresser au CFPPA Le Fresne qui proposera un devis relatif au parcours de formation demandé.

Contact : 02 41 68 60 03 - [cfppa.angers@educagri.fr](mailto:cfppa.angers@educagri.fr)

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)